



CULTIVONS & PARTAGEONS NOS TALENTS !



CANDIDATEZ
AVANT LE
31 MAI 2023 !



**DU 01.06.2023
AU 30.09.2023**



CONTEXTE



En 2021, l'ACPPA a lancé sa première opération «Un été au jardin & en terrasse». Durant ces deux dernières saisons, de nombreux établissements se sont mobilisés, créant une dynamique bienfaitrice pour les résidents, mais aussi pour les équipes, pour l'environnement. La richesse de vos propositions, la créativité déployée sont une formidable réponse au besoin des résidents pour stimuler la socialisation.

Vous pouvez être fiers de chacune de vos initiatives. Et nous sommes certains que pour cette nouvelle saison, avec une thématique sur l'éco-jardin à partager qui doit être le fil rouge de votre saison, nos aînés comme nous seront émerveillés par la créativité de nos maisons !

Pour l'été 2023, préparez, vivez en équipe une nouvelle saison de vie à l'extérieur, pour le bien-être et la qualité de vie de nos résidents et de leurs familles. Faites-le valoir et auto-évaluez-vous !

ENGAGEZ-VOUS POUR UN ÉTÉ ÉCO-PARTAGÉ !

Gestion écologique, partage de bonnes pratiques, modalités de partage...

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Cultur'Art

Sous l'égide de l'association CULTUR'ART, valorisez votre jardin (ou vos terrasses) cet été autour d'un éco-jardin à partager !

QUI PEUT RÉPONDRE ?

L'ensemble des structures du Groupe ACPPA :
EHPAD, Résidences Autonomie, PASA, Accueils de Jour,
UPDP, UPHV ...

DE QUAND À QUAND ?

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2023

3 ÉTAPES POUR CANDIDATER

1.

Mettre en place des actions en extérieur :

gestion écologique,
autoconsommation,
recyclage...



2.

Participer à la grande « Fête des jardins et terrasses »

du Groupe ACPPA



8 septembre
2023

3.

Valoriser vos actions avec
un livrable : photos, vidéos,
clip, dessins, peintures,
témoignages ...



LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

1

UN ÉCO-JARDIN À
PARTAGER

2

LA MOBILISATION
DES ÉQUIPES ET
DES PARTENAIRES

3

L'IMPACT SUR LA VIE DES
RÉSIDENTS ET DE LEURS
PROCHES

4

LA QUALITÉ
DU LIVRABLE

SYNTHESE DE VOTRE PROJET

ETABLISSEMENT : _____

RESPONSABLE DU PROJET : _____

INTITULÉ :

IL S'AGIT D'UN : Nouveau projet Projet existant

CONCERNE :

Jardin Terrasse Balcon

EHPAD UPDP PASA UPHV ADJ

DESCRIPTIF DU PROJET :

OBJECTIF / ÉVALUATION DU PROJET :

PARTIES PRENANTES (INTERNE/EXTERNE) :

LIVRABLES PRÉVUS :

Date de dépôt de la fiche de candidature :

Dates de réalisation du projet / Période :

CALENDRIER :

- > **Date limite d'envoi des candidatures : 31 mai 2023**
- > **Déroulement de l'action : du 1^{er} juin au 30 septembre 2023**
- > **Fête des jardins & terrasses : 8 septembre 2023**
- > **Envoi des productions (images, vidéos...) au siège : avant le 1^{er} octobre 2023**

CONSTITUTION DU JURY :

Le jury sera composé des membres du COPIL Vie Sociale représentant les diverses composantes du Groupe ACPPA : Conseil d'Administration, Directions Bien-Etre/Soins et Communication, Direction des Opérations ...

Si besoin, il pourra s'adjoindre les avis de spécialistes.

PRIX :

Notre challenge « Un été au jardin » sera doté de différents prix offerts par l'association CULTUR'ART.

Ces prix permettront d'améliorer les espaces extérieurs de votre établissement : plantes, arbustes, mobilier, décoration ...

DOSSIER À RENVOYER PAR MAIL AVANT LE 31 MAI 2023

AU COPIL VIE SOCIALE À L'ADRESSE :

VieSocialeGroupe@acppa.fr